

Partenaires de l'UE

- Assemblée Nationale
- Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
- CENI, INIDH, Cour Constitutionnelle, HAC, Médiateur, PNUD, ECES
- Partis politiques
- Médias et société civile

Faits et chiffres

Contribution de l'UE
2010-2014: 12 Millions €
2015-2017: 15 Millions €

Résultats concrets

- Renforcement des capacités des nouvelles institutions démocratiques,
- Formation des partis politiques
- Equipement de la Maison de la Presse
- Organisation d'une caravane des savoirs sur l'ensemble du territoire
- Création de 5 Centres d'Education Civique et Electorale (CECE) à Conakry et mise en réseau avec les 7 CECE régionaux existants
- Observation électorale par les organisations de la société civile



*Délégation de l'Union européenne en République de Guinée
Tél.: (+224) 622 35 20 71 - 631 40 48 70/71 - 664 35 20 70
delegation-guinee-conakry@ec.europa.eu
Immeuble Le Golfe, Lanséboundji
BP:730 - Conakry
<http://ec.europa.eu/delegations/guinea>
<https://www.facebook.com/DelegationDeLUnionEuropeenneEnGuinee>

SECTEUR DE LA CONSOLIDATION DE LA DEMOCRATIE**Appui à l'approfondissement de la démocratie et de l'Etat de droit en Guinée**

Appuyer la consolidation de la démocratie au travers d'institutions fortes, démocratiques et légitimes et renforcer l'Etat de droit pour assurer un développement durable

Contribuer au renforcement des capacités de l'Assemblée Nationale et à un déroulement optimal des élections présidentielle et locales à travers le renforcement des parties prenantes, la restauration de la confiance, la sensibilisation des populations et l'observation électorale

**Le contexte, les enjeux**

Depuis son indépendance, la Guinée a connu plusieurs régimes autoritaires et coups d'Etat militaires. L'élection présidentielle de 2010 puis celles législatives de 2013 ont permis à la Guinée de sortir de la transition démocratique avec la mise en place des institutions démocratiques prévues par la constitution. Ce contexte a justifié la levée des mesures prises au titre de l'Article 96 de l'Accord de Cotonou en décembre 2013 et la pleine reprise de la coopération jusqu'alors limitée à des projets d'urgence (enveloppe B du 10^{ème} FED). La défiance persistante entre mouvance présidentielle et opposition a cependant freiné le dialogue politique inter-guinéen et au sein de la jeune Assemblée nationale. L'accord politique du 20 août 2015 est le résultat de la relance du dialogue politique inter-guinéen avec la participation de la communauté internationale et la société civile guinéenne en qualité d'observateurs. Le deuxième scrutin présidentiel inclusif et libre de la Guinée s'est déroulé le 11 octobre 2015 et devra être suivi des élections locales et communales, au plus tard en juin 2016 conformément à l'accord du 20 août précité.

La réponse de l'Union européenne

Depuis 2010, l'UE accompagne les processus électoraux en Guinée avec :

- ▶ L'appui à l'organisation des premiers scrutins démocratiques et acceptés en 2010 et 2013 à travers le Programme d'Appui Complémentaire aux Elections (PACE) – 12,4 Millions € dont 2,5M€ dédiés aux élections communales et 1,4M€ pour l'appui à l'Assemblée nationale, le renforcement des partis politiques et l'appui à la création de Centres d'Education Civique et Electorale (CECE)
- ▶ L'appui aux activités préparatoires du processus électoral 2015 (caravane des savoirs, appui technique et financier aux institutions démocratiques, sensibilisation des medias) à travers le Programme d'Appui à la Mise en Œuvre de la Coopération UE-Guinée (PAMOC – 1M€) mis en œuvre avec l'ONG ECES
- ▶ L'appui à la CENI dans ses capacités d'organisation et de gestion des cycles électoraux 2015 et 2016 (Convention de délégation avec le PNUD de 10 Millions €) à travers le Programme d'appui aux élections et aux institutions démocratiques (PEID d'un montant total de 14 Millions €).
- ▶ Le renforcement des capacités des nouvelles institutions démocratiques, le soutien de la participation active de la société civile dans la sensibilisation et l'éducation des citoyens et le renforcement du système de monitoring des médias à travers le PEID précité (Subvention avec ECES de 3,440 Millions €).